



Maine et Loire

13 360 habitants

Membre d'Angers Loire Métropole

Bords de Loire

**Inscrite au patrimoine
mondial de l'UNESCO**

**Lettre de candidature,
CV sont à envoyer par mail
candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr**

Renseignements :

Sandra GUESDON

Responsable Ressources Humaines

02 41 79 75 91

Sandra Bialas ou Laurence Fougou

02 41 44 90 27

poste à pourvoir pour fin août 2022

Le CCAS des Ponts-de-Cé recrute pour la Résidence Autonomie « les Champs Fleuris » étudiant(H/F) pour travailler le week-end en tant qu'agent de service

Descriptif du poste :

Il assure un service et sécurise les résidents. Il contrôle l'accès aux équipements et la circulation des personnes les jours de samedi, dimanches et jours fériés.

Possibilité de remplacement veille de nuit.

Activités principales :

Contrôle de la sécurité des personnes et des biens pendant les jours de samedi, dimanche et jours fériés.

Écoute, dialogue et rassure les personnes âgées.

Remet en température les plats et assure le service des repas.

Visite les résidents le dimanche et jours fériés.

Accueille et informe les visiteurs.

Appelle et informe les services d'urgence et de secours.

Nettoie les locaux administratifs et les espaces collectifs.

En cas de remplacement veilleur de nuit :

Contrôle de la sécurité des personnes et des biens pendant la nuit, le dimanche et les jours fériés

Ferme les portes des parties communes, surveille les accès. Entretien des locaux et entretien du linge.

Horaires :

Horaires de WE : 2 modules possibles :

Samedi 16h – 21h et Dimanche 12h – 21h

et /ou

Dimanche 6h30 – 13h30

Veille de nuit : 20h45 - 6h45

Contrat CDD à l'année

Profil :

Être autonome

Organiser son travail

Être capable d'entrer en relation avec un public spécifique.

Connaissance des problèmes liés au vieillissement.

A le souci du respect de la personne âgée et du maintien de son intégration dans la vie sociale.

Travaille au sein d'une équipe.

Capacité à transmettre l'information touchant la personne.

Sait faire face à l'urgence (incidents techniques et/ou premiers secours) de jour comme de nuit.

Sait se conformer aux règles de discrétion et de secret professionnel qui s'imposent dans un établissement social.

Rémunération : grille du cadre d'emploi des Adjointes techniques